

## Jean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 17 octobre 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation2 p. (186r, 187v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 17 octobre 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45380>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[17 octobre 1865](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Savardan, Auguste \(1792-1867\)](#)

Lieu de destinationLa Chapelle-Gaugain (Sarthe)

Scripteur / Scriptrice[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

# Description

Résumé Sur le berceau de la nourricerie du Familière et l'usage du son pour matelas. Godin décrit l'expérience du berceau du Familière. Il revient sur la dénomination des classes de l'enfance. Sur Alphonse Latron : Godin confirme à Savardan qu'il serait spécialement engagé à l'égard de Latron, qui, pour venir au Familière, devrait faire un voyage onéreux et ne disposerait de ressources que celles qu'il pourrait lui offrir ; le Familière n'est pas un lieu de refuge.

## Mots-clés

[Économie domestique](#), [Éducation](#), [Emploi](#), [Enfance](#), [Familière](#), [Hygiène](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées [Latron, Alphonse](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 16/06/2025

---